



**Liste des Emplacements réservés**

N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Continuité douce	945 m²	Commune
2	Accès	377 m²	Commune
3	Extension du cimetière	1 793 m²	Commune
4	Accès	789 m²	Commune
5	Espace public	829 m²	Commune
6	Voie d'accès	1 067 m²	COMPA
7	Station d'épuration	5 904 m²	COMPA

- Légende**
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (L 151-6 du Code de l'Urbanisme)
  - Emplacement réservé
  - Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11-2° du Code de l'Urbanisme)
  - Jardins à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Espaces boisés classés (L 113-1 du Code de l'Urbanisme)
  - Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - Arbre à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - Patrimoine bâti à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Patrimoine bâti à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Patrimoine à protéger (mur) (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
  - Chemin à protéger (L151-38 du Code de l'Urbanisme)
  - Façade à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - Zone inondable PPRI (cf. PPRI dans les Servitudes d'Utilité Publique)
  - Emplacement réservé
  - Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11-2° du Code de l'Urbanisme)
  - Patrimoine bâti à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Espaces boisés classés (L 113-1 du Code de l'Urbanisme)
  - Jardins à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation (L 151-6 du Code de l'Urbanisme)
  - Zones humides à protéger (L 151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - Zone inondable PPRI (cf. PPRI dans les Servitudes d'Utilité Publique)
  - Voie bruyante de catégorie 2 (250m)
  - Voie bruyante de catégorie 3 (100m)
  - Marge de recul de voie bruyante 100m, 250m
  - Marge de recul 10m, 15m, 75m

Commune de Ingrandes - Le Fresne (49)

PLAN LOCAL D'URBANISME

**DOSSIER D'APPROBATION**

Pièce n°6.1

**PLAN DE ZONAGE**

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	28.02.2018	08.02.2023	11.12.2023

**Ouest am**  
L'expert en collectivités et services numériques  
www.ouest-am.fr

Realisation : Ouest am / Décembre 2023  
Source : cadastre, dati.gouv  
SCR : RGF93 / Lambert93 (EPSG:2154)